

PROJET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le mot de la Direction générale

Les valeurs d'exemplarité et de responsabilité au service des patients, du personnel et des citoyens sont au cœur de l'Institut du Cancer de Montpellier depuis plus de 100 ans, pour les soins, la recherche, la formation et la prévention. Elles se traduisent maintenant par une volonté forte de promouvoir le développement durable de ces activités.

Notre ambition pour la préservation de l'environnement est d'autant plus résolue que nous sommes très impliqués dans la prévention en santé globale et que notre institution consomme et produit des déchets en quantités importantes.

Au-delà de toutes les actions qui ont déjà été menées, nous avons décidé de formaliser un projet de développement durable, intégré au cœur de notre projet d'établissement, fixant un cap ambitieux sur 5 ans pour réduire notre empreinte environnementale.

À travers six orientations stratégiques et la déclinaison de plusieurs actions concrètes associées, nous visons à transformer nos politiques d'achat, nos consommation, nos infrastructures, nos pratiques organisationnelles en matière de soins et nos comportements. Une évaluation régulière du projet sera conduite pour s'assurer de son efficacité.

En intégrant le développement durable dans notre quotidien, nous affirmons notre engagement envers la santé de notre planète, de nos concitoyens et des générations futures. À travers cette démarche, nous souhaitons œuvrer au changement et à la construction d'un avenir durable dans la lutte contre le cancer

Le Directeur Général Pr Marc Ychou

Le Directeur Général Adjoint **Emmanuel Quissac**

SOMMAIRE

Le mot de la Direction générale3	3
Le projet d'établissement6	6
Méthode d'élaboration et de suivi du projet8	В
Chiffres clés Développement Durable10	0
Les orientations stratégiques11	1
Orientation stratégique n°112 Ancrer le développement durable dans la gouvernance et les comportements	2
Orientation stratégique n°214 Réduire l'empreinte environnementale des bâtiments et de leurs consommations (énergie et eau)	4
Orientation stratégique n°317 Développer l'éco-conception des soins	7
Orientation stratégique n°420 Limiter l'empreinte environnementale de l'informatique et de la bureautique	0
Orientation stratégique n°523 Promouvoir une approche intégrant les liens entre environnement, alimentation et santé sur le campus de l'ICM	3
Orientation stratégique n°625 Encourager la mobilité douce auprès des professionnels et des usagers	5

Le projet d'établissement

Le projet médical, soignant et scientifique (PMSS) constitue le cœur du projet d'établissement de l'ICM. Différents projets complètent la démarche et s'inscrivent en déclinaison et en soutien à la réalisation du PMSS : le projet social, le projet des usagers, le projet système d'information, le projet qualité et le projet développement durable.

Une même logique a imprégné la méthodologie d'élaboration des différents projets, que cela soit dans la démarche participative (différents groupes de travail, pilotage en interne) que dans la structure retenue (orientations stratégiques, objectifs et actions).

L'ensemble forme le projet d'établissement 2023-2027 de l'ICM.





Méthode d'élaboration et de suivi du projet

Selon la définition donnée dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies, dit rapport Brundtland, où cette expression est apparue pour la première fois en 1987, « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Dans son acception large, le développement durable repose sur 4 piliers : le social, le sociétal, l'économie et l'environnemental. Dans le cadre du présent projet, le choix a été fait de circonscrire la démarche et les actions aux trois derniers piliers. La dimension sociale est appréhendée au sein du projet social, qui est également une composante du projet d'établissement 2023-2027.

Un projet formalisé et un comité de pilotage pour le développement durable

La mobilisation de l'établissement sur les sujets liés au développement durable s'inscrit dans la continuité de réflexions partagées au sein de groupes de travail et d'actions entreprises ces dernières années (plan énergie, actions de sensibilisation à la mobilité douce, covoiturage, suppression des bouteilles plastique, etc.). L'établissement a souhaité renforcer son implication et sa démarche de développement durable en formalisant un projet institutionnel sur cinq ans et en constituant un comité de pilotage pluridisciplinaire piloté par la Direction Générale. Ce comité s'est réuni à plusieurs reprises tout au long de l'année 2023 pour élaborer, en lien avec les différents acteurs de l'ICM, le projet de développement durable.

La définition d'objectifs et d'actions opérationnelles

La démarche d'élaboration du projet reprend la logique de formalisation des autres projets constitutifs du projet d'établissement.

Un état des lieux a tout d'abord été réalisé par le comité de pilotage à l'appui des comptes rendus élaborés dans le cadre de groupes de travail antérieurs et d'échanges avec les différents services et directions ressources. Celui-ci a été partagé avec les membres du comité de pilotage et a permis de faire émerger six orientations stratégiques. Pour chaque orientation stratégique, un pilote a été identifié afin de mettre en place des groupes de travail spécifiques. Les différents groupes de travail ont permis de définir des objectifs et des actions concrètes.

Chaque étape structurante (validation des orientations stratégiques, validation des objectifs, validation des actions) a fait l'objet de discussions et d'arbitrages en comité de pilotage du développement durable et en comité de direction.

Suivi du projet

Le comité de pilotage du développement durable sera le lieu d'échanges et de suivi du projet. Un état d'avancement de la réalisation des différentes actions sera organisé annuellement en conseil de direction et dans les différents comités institutionnels.

Dans cette perspective, un tableau de suivi des actions a été formalisé, mentionnant le pilote, le calendrier et les différents responsables d'action.

Chiffres clés

Développement Durable



8 439 MWh par an

= consommation annuelle d'une ville de 5 000 habitants



44 337 m³ d'eau par an

= 17 piscines olympiques



735 310 consommables à usage unique par an



574 tonnes de déchets par an

= 45 camions poubelle



1 148 ordinateurs



1 Pétaoctet de données sauvegardées

et sécurisées

= 500 milliards de pages de texte



2 809 500 feuilles de papier par an



236 991 repas par an

servis aux patients / personnels

Les orientations stratégiques

OS N°1 Ancrer le développement durable dans la gouvernance et les comportements

Réduire l'empreinte environnementale des bâtiments et de leurs consommations (énergie et eau)

OS N°3 Développer l'éco-conception des soins

OS N°4 Limiter l'empreinte environnementale de l'informatique et de la bureautique

OS N°5

Promouvoir une approche intégrant les liens entre environnement, alimentation et santé sur le campus de l'ICM

OS N°6 Encourager la mobilité douce auprès des professionnels et des usagers



En faisant du projet développement durable une véritable composante du projet d'établissement 2023-2027, l'ICM a souhaité institutionnaliser son engagement et inscrire sa démarche dans le cadre d'une dynamique collective et opérationnelle.

Afin d'accompagner la réalisation concrète des actions du projet, la prise en compte des enjeux liés au développement durable doit s'apprécier dans les modalités et les choix de gouvernance de l'établissement.

L'engagement de l'établissement dans la conduite d'un projet développement durable ambitieux nécessite la mobilisation de tous, impliquant des actions de sensibilisation et une communication régulière tant auprès du personnel qu'auprès des patients.

Objectif 1

Renforcer le développement durable au sein de la gouvernance

L'engagement de l'ICM en matière de développement durable se concrétisera par la prise en compte de cette dimension dans l'administration et la gestion courante de l'établissement ainsi que dans la politique d'achat conduite par l'Institut.

Au-delà de la mobilisation des membres du comité de pilotage et des pilotes des différentes orientations stratégiques, l'établissement souhaite consolider son engagement en bénéficiant d'expertises externes et en partageant son expérience avec les autres CLCC. Un échange au sein des différentes instances et comités sur les actions engagées, contribuera également à l'ancrage de la démarche au sein de l'établissement.

Les actions retenues :

- → Solliciter l'appui de l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP)
- 🗦 Suivre l'avancée du projet de développement durable lors des instances et comités de l'établissement
- Participer au Comité stratégique Développement Durable animé par Unicancer
- Doursuivre la prise en compte le développement durable dans les décisions et les achats

Objectif 2

Développer des actions de sensibilisation et de communication auprès des salariés et des patients

L'implication de l'ensemble du personnel est une condition essentielle à la pleine concrétisation du projet. Dans cette perspective, l'établissement s'attachera à développer des actions, évènements, ateliers et des outils de communication adaptés, contribuant à la réalisation d'actions quotidiennes en faveur du développement durable. Au-delà de la communication interne auprès des salariés, la réussite du projet implique également l'information et l'adhésion des patients à la démarche institutionnelle.

- 어 Mettre en place un calendrier événementiel de sensibilisation sur les grandes thématiques du développement durable (notamment sur les « éco gestes » : alimentation, eau, déchet, énergie, mobilité...)
- Formaliser des supports de communication à destination des salariés
- Dommuniquer auprès des patients et valoriser les actions entreprises



Considérant l'empreinte environnementale des bâtiments et les énergies nécessaires à leur fonctionnement, la promotion de bâtiments construits avec des matériaux recyclés, la mise en place de systèmes d'isolation efficaces et l'utilisation de technologies éco énergétiques s'imposent. L'intégration de ces critères de développement durable contribue à réduire la consommation d'énergie de ces bâtiments, tout en assurant un confort optimal pour les occupants.

L'ICM souhaite s'inscrire dans cette dynamique en créant un environnement bâti plus respectueux de l'environnement, avec de moindre consommations d'énergie et d'eau.

L'énergie renouvelable (solaire, éolien, hydraulique et géothermie) joue par ailleurs un rôle majeur dans cette dynamique de durabilité en permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'offrir une solution viable pour répondre à la demande croissante en énergie.

Objectif 1

Augmenter la part d'énergie dé carbonée

Les énergies fossiles sont à l'origine d'une grande part des émissions de dioxyde de carbone et contribuent de manière significative à la dégradation de l'environnement. En optant pour des sources d'énergie renouvelables et propres, nous pouvons réduire considérablement ces émissions nocives.

En outre, en dépendant moins des énergies fossiles, nous pouvons réduire - ou tout au moins maîtriser - la vulnérabilité de notre institution face aux fluctuations des prix des matières premières, et renforcer notre sécurité énergétique.

Les actions retenues :

- Réaliser des études pour un réseau de géothermie
- Déployer des panneaux photovoltaïques

Objectif 2

Améliorer l'isolation des bâtiments

Des bâtiments correctement isolés permettent de réduire l'utilisation des systèmes de chauffage et de climatisation. Cette réduction de la demande énergétique contribue à une meilleure maitrise des coûts, à diminuer l'empreinte carbone des bâtiments et à améliorer la durabilité des bâtiments.

Une meilleure isolation contribue par ailleurs à améliorer le confort des occupants. Des bâtiments bien isolés offrent des températures intérieures plus stables. Une bonne isolation acoustique peut également réduire les nuisances sonores extérieures, améliorant ainsi la qualité de vie de tous les utilisateurs, patients et salariés.

- Protéger les fenêtres exposées pour favoriser une meilleure régulation thermique des pièces
- 🗦 Traiter les ponts thermiques afin de minimiser les pertes de chaleur et de fraicheur
- Créer des sas aux entrées non pourvues

Objectif 3

Réduire les consommations énergétiques

L'efficacité énergétique des bâtiments représente un levier majeur pour minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement.

Outre les avantages environnementaux, la réduction de la consommation énergétique des bâtiments offre des bénéfices économiques : des bâtiments moins énergivores se caractérisent par des coûts de fonctionnement moins élevés. Elle contribue également à renforcer la résilience des infrastructures. En limitant la demande énergétique, notamment pendant les périodes de pointe, nous contribuerons à stabiliser les réseaux électriques et à réduire les risques de pannes.

En adoptant des technologies plus efficaces, en mettant en œuvre des pratiques de gestion durable des bâtiments, l'ICM s'engage à prendre des mesures concrètes pour devenir un « hôpital durable », soucieux de la préservation des ressources.

Les actions retenues :

- Remplacer les sources fluorescentes par des sources à LED
- Équiper les locaux aveugles de détection de présence
- Maîtriser le traitement d'air dans tous les locaux
- Promouvoir les éco gestes pour réduire les consommations énergétiques

Objectif 4

Réduire la consommation d'eau

Les hôpitaux consomment des quantités d'eau considérables, et ce à différents niveaux du fonctionnement quotidien de l'établissement : dans le cadre des soins, du nettoyage, de la désinfection et de la maintenance des matériels et bâtiments. En adoptant des pratiques et des équipements plus efficaces, il est possible de réduire significativement sa consommation et donc de préserver cette ressource essentielle.

L'installation de dispositifs d'économie d'eau, l'adoption de technologies de recyclage, peuvent par ailleurs réduire les coûts d'approvisionnement et de traitement des eaux usées.

La gestion durable de l'eau contribuera à réduire notre empreinte écologique. La diminution de la consommation d'eau entraîne en effet une réduction des rejets d'eaux usées, réduisant les impacts négatifs sur les écosystèmes locaux et les ressources hydriques.

- 🗪 Réduire les consommations des chasses d'eau, des robinets et des douches
- Aaîtriser l'arrosage des espaces verts Privilégier les plantes peu consommatrices
- Promouvoir les éco gestes pour réduire les consommations d'eau



L'éco-conception est l'expression désignant la volonté de concevoir des produits ou des services en respectant les principes de développement durable ; elle a été définie en 2004 par l'Afnor (Association Française de Normalisation). C'est une démarche qui consiste à prendre en compte les questions environnementales dans toutes les étapes du cycle de vie d'un produit ou d'un service : la conception, la fabrication, la distribution, l'utilisation, la valorisation en fin de vie.

Appliqué au domaine de la santé, l'éco-conception des soins consiste à minimiser l'empreinte écologique et énergétique d'un soin, à qualité et sécurité égale. Eco concevoir un soin, c'est avant tout connaître précisément toutes les ressources utilisées pour sa réalisation, identifier les impacts environnementaux et sanitaires qu'il génère, analyser toutes les alternatives.

L'éco-conception des soins est un enjeu majeur dont l'ICM souhaite se saisir : appliquer cette démarche dans le domaine de la santé va nous conduire à nous questionner sur les procédés, les produits utilisés, les pratiques professionnelles mobilisées en amont, pendant et en aval du soin et par conséquent à renforcer notre implication en matière de développement durable.

Objectif 1

Intégrer la culture du développement durable dans les soins

L'éco-conception des soins qui repose sur une démarche continue d'amélioration de la qualité des soins, est un sujet novateur dont les établissements de santé doivent se saisir. La première étape consistera à partager avec les éguipes les enjeux et les objectifs de l'éco conception des soins pour favoriser leur engagement dans cette démarche. Il conviendra par ailleurs d'identifier, de reconnaitre et de valoriser les démarches déjà initiées.

La mise en œuvre opérationnelle de l'éco-responsabilité de soins implique un changement de nos procédés actuels prenant en compte la révision des choix de gestion, la politique d'achat, l'organisation du travail et l'implication de l'ensemble des personnels médicaux et soignants.

Les actions retenues :

- 🗦 Sensibiliser les personnels soignants à la démarche d'éco-conception des soins
- 😔 Former les professionnels de santé et pilotes de projets à la thématique d'écoconception des soins
- Valoriser les pratiques des soins écoresponsables

Objectif 2

Diminuer les déchets liés aux soins

L'évaluation qualitative et quantitative des déchets liés au soin est capitale. La production de données objectives constitue en effet une première étape indispensable de la démarche d'éco conception des soins. A l'appui de ces éléments, les équipes pourront définir des actions d'amélioration des pratiques, des circuits et des process.

Dans cette perspective, l'analyse collective de la pertinence des soins et la connaissance du cycle de vie des consommables constituent des axes de travail primordiaux. Ces réflexions devront notamment nous conduire à diminuer notamment le recours à des matériels à usage unique.

Les actions retenues :

- Didentifier les soins et les pratiques les plus pourvoyeurs de consommables
- Analyser la pertinence des soins pour réduire les recours aux dispositifs à forts impacts
- Optimiser l'utilisation des consommables dans les soins

Objectif 3

Améliorer et valoriser le tri des déchets des services de soins

L'impact environnemental des déchets hospitaliers est majeur et l'amélioration du tri, la réutilisation, le recyclage ou la revalorisation doivent faire partie intégrante de notre projet Développement Durable.

Bien que certaines actions soient déjà initiées à l'ICM (projet de mise en place de calots réutilisables au sein de deux services, déploiement de l'utilisation du Chloraprep pour les poses d'aiguilles de Hubert dans tous les services de soins, recours à l'utilisation des lavettes réutilisables en test au sein de deux secteurs). L'CM souhaite renforcer son action en la matière.

Les actions retenues :

- Dettre en place un groupe de travail pluri professionnel sur la gestion des déchets 🗦
- 🗲 Identifier l'ensemble des déchets produits par les services de soins et leurs circuits (déchets de soins, des patients, alimentaires, administratifs)
- Doptimiser le tri des déchets en lien avec les prestataires de traitements des déchets
- ଚ Développer les filières de valorisation et faciliter leur mise en place dans les secteurs de soins

Objectif 4

Diminuer l'exposition aux produits chimiques

Les établissements de santé sont confrontés à une très grande diversité des produits et des situations de travail pouvant exposer le personnel à des agents chimiques dangereux : produits détergents, désinfectants, produits d'entretien, produits de désinfection des matériels chirurgicaux, médicaments cytostatiques, gaz anesthésiques volatils, etc...

Il conviendra, à travers cet objectif, d'identifier les pratiques et les produits à risque afin d'en réduire au maximum leur nocivité et sécuriser les usages.

- Analyser l'utilisation des produits chimiques
- Développer l'éco-nettoyage



Le numérique repose sur des infrastructures et des disponibilités en matières et en énergie très importantes. Il représente aujourd'hui 3 à 4 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, avec une part toujours croissante. Afin d'assurer la durabilité des infrastructures numériques, il nous faut réduire ses impacts physiques et environnementaux et nous inscrire ainsi dans une démarche de sobriété numérique, notamment par la modification de nos habitudes.

Les différents objectifs fixés dans le cadre de cette orientation visent notamment à limiter le poids et le parcours des données, à maîtriser le cycle de vie du matériel et à réduire le volume des consommables.

Objectif 1

Sensibiliser et communiquer sur les enjeux du développement durable pour le numérique

Les échanges numériques dits « dématérialisés » s'appuient sur un ensemble matériel composé de terminaux (ordinateurs, smartphones, tablettes...), de centres informatiques et de réseaux. En 2040, le numérique pourrait ainsi atteindre près de 7 % des émissions de gaz à effet de serre de la France, un niveau bien supérieur à celui actuellement occupé par le transport aérien (4,7 %).

Dans ce contexte, il apparait donc primordial d'assurer une meilleure information sur l'impact environnemental des systèmes d'information, en mettant tout particulièrement l'accent sur les émissions associées à la fabrication des terminaux. Pour répondre à cette priorité, une campagne de sensibilisation incitant les utilisateurs à adopter les gestes numériques écoresponsables sera rapidement lancée. Elle informera les utilisateurs de pratiques simples permettant de limiter la consommation énergétique des réseaux et des systèmes de stockage de données.

Les actions retenues :

- Définir un plan global de sensibilisation et de communication
- 🗦 Intégrer les notions d'empreinte carbone et environnementale dans les demandes de dotations informatiques

Objectif 2

Optimiser l'utilisation du matériel informatique

Près de 80 % des impacts du secteur numérique sont dus à la fabrication des appareils. Ainsi, pour agir sur notre impact carbone, nous devons repenser la gestion de notre parc de matériel. Un des leviers d'action est la mise en œuvre d'une politique de sobriété numérique visant à réduire ou stabiliser le nombre d'équipements. L'allongement de la durée de vie des terminaux, en développant davantage le reconditionnement et la réparation des équipements est également un enjeu majeur.

Par ailleurs, quelques règles vertueuses peuvent contribuer à la sobriété énergétique et l'établissement renforcera les actions des sensibilisations en la matière. Pour l'ICM, comptabilisant des milliers de matériels numériques, l'adoption de mesures individuelles aura rapidement un effet d'échelle.

Les actions retenues :

- 🗦 Augmenter la durée de vie du matériel informatique et favoriser sa réemployabilité en interne ou en externe
- 🔁 Mutualiser les matériels informatiques afin d'améliorer leurs taux d'usage
- 🕞 Introduire du matériel reconditionné, favoriser les matériels à fort indice de réparabilité
- Réaliser des économies énergétiques (extinction du matériel après utilisation)

Objectif 3

Maîtriser la volumétrie des données numériques

Les émissions liées aux centres informatiques d'hébergements des données (datacenter) et aux réseaux informatiques sont une source importante de pollution.

Selon Statista, plateforme mondiale de données et d'intelligence économique, le volume de données numériques créées ou répliquées à l'échelle mondiale a été multiplié par plus de trente au cours de la dernière décennie (2 zettaoctets en 2010 à 64 zettaoctets en 2020). Selon les prévisions, le volume de données générées dans le monde devrait dépasser 612 zettaoctets en 2030, ce qui correspondrait à plus de 15% du total des gaz à effet de serre émis.

L'explosion du volume des données provient notamment de la démultiplication du stockage des données, mais également de leur durée de conservation souvent indéterminée. Dans ce contexte, nous allons repenser notre politique de stockage et de partage des données, tout en améliorant l'utilisation de notre messagerie électronique.

Les actions retenues :

- Définir les bonnes pratiques de stockage des documents
- Définir les bonnes pratiques de partage de documents
- 🖯 Optimiser l'utilisation de la messagerie électronique

Objectif 4

Réduire les consommables et les documents sur support papier

Malgré l'essor du numérique, la consommation de papier aurait augmenté de 126 % ces 20 dernières années. Pourtant, l'industrie du papier est la 2ème industrie la plus polluante de l'air, de l'eau et des sols : la production d'une feuille de papier A4 consomme en moyenne 5 litres d'eau et nécessite l'utilisation d'agents de blanchiment libérant des matières toxiques.

L'établissement a déjà mis en place des actions visant à réduire l'utilisation du papier mais une marge de progression est encore possible. Ainsi, notre objectif est de poursuivre la sensibilisation des utilisateurs à l'impact environnemental du papier et d'encourager la rationalisation de son usage et les démarches de recyclage.

- Réduire et contrôler la production sur support papier
- De Maîtriser les processus d'impression et favoriser l'usage du numérique 🖹



Le concept de « santé globale » inclut la santé humaine, la santé animale et la santé des végétaux. A travers cette orientation stratégique, l'ICM souhaite initier une démarche de réflexion et de mise en œuvre de projets prenant en compte simultanément ces 3 aspects. Les différentes actions identifiées consistent à la fois à diversifier et développer les espaces naturels végétalisés situés autour d'Epidaure et à promouvoir des pratiques alimentaires saines et respectueuses de l'environnement au sein de l'établissement. L'ambition est d'améliorer le bien-être de toutes les personnes présentes sur le campus, salariés et usagers, tout en promouvant le respect des écosystèmes d'animaux et de végétaux. Ces actions permettront également de développer une « culture commune » sur les thématiques de l'environnement et de l'alimentation, notamment en facilitant les échanges et la coopération entre les personnes.

Objectif 1

Contribuer au développement et à la préservation de la biodiversité autour d'Epidaure

De nombreuses recherches rapportent les effets bénéfiques sur la santé mentale et physique de la présence d'espaces naturels dans les lieux de vie. Certaines études indiquent également que les bienfaits de la nature sur la santé s'expliquent autant par la visualisation de ces espaces naturels que par l'opportunité de sentir les odeurs qui s'en dégagent, ou d'observer les insectes ou animaux qui y vivent.

Au-delà de la nécessaire préservation de la biodiversité, un des objectifs de cette orientation stratégique est d'offrir la possibilité aux personnes présentes sur le campus de s'immerger davantage dans des espaces naturels « cultivés » et végétalisés autour d'Epidaure. Une fois conçus, ces espaces auront diverses fonctions complémentaires adaptées aux salariés et usagers : chemins de promenade avec bancs, zones avec tables pour les repas, actions pédagogiques d'Epidaure...

Les actions retenues :

- Développer l'éco-gestion des espaces végétalisés
- Créer un jardin thérapeutique
- Développer un potager collaboratif
- Installer des abris pour insectes et animaux

Objectif 2

Œuvrer à une alimentation durable

L'alimentation joue un rôle important dans la prévention des cancers. D'après le Centre International de Recherche sur le Cancer, près de 19 000 nouveaux cas de cancers en France pourraient être prévenus chaque année par l'adoption de meilleures habitudes alimentaires. Parallèlement, la promotion d'une alimentation durable, qui intègre notamment les notions de respect de l'environnement est également préconisée. Ainsi, l'établissement a pour ambition de développer une réflexion commune sur la thématique de l'alimentation avec le partenaire qui nous accompagne sur la prestation restauration, ainsi que de sensibiliser davantage les salariés de l'ICM sur l'importance d'une alimentation durable et diversifiée dans le cadre de la prévention des cancers.

- 🗲 Mettre en place une cellule de réflexion avec Médirest sur la thématique de l'alimentation durable
- Développer des actions de prévention des cancers dans le domaine de l'alimentation auprès des salariés de l'ICM



Dès 2020, l'ICM en partenariat avec la Métropole de Montpellier et la TAM a souhaité encourager la mobilité douce auprès des salariés en favorisant l'accès aux transports en commun. Le 21 mars 2021, l'ICM a conclu avec les partenaires sociaux un Accord d'entreprise relatif au plan mobilité ayant pour objectif de promouvoir les modes de transport alternatifs et d'encourager à l'adoption de nouvelles pratiques de travail pour limiter les déplacements et prendre ainsi en compte des enjeux environnementaux.

De nombreuses mesures ont déjà été mises en œuvre au profit des professionnels de l'établissement au cours des deux dernières années : la mise en place d'un forfait annuel mobilités durables, la mise à disposition de parcs à vélos sécurisés, l'acquisition de véhicules électriques ou encore la promotion du covoiturage.

Dans le cadre de sa Responsabilité Sociétale (RSE) et souhaitant poursuivre sa démarche volontariste consistant à favoriser le développement durable et la Qualité de Vie au Travail, l'ICM propose de décliner un nouveau plan d'actions s'articulant autour de trois objectifs principaux.

Objectif 1

Promouvoir la démarche mobilité douce à l'ICM

Afin d'accentuer son engagement en faveur de la mobilité douce, l'ICM renforcera les actions de sensibilisation, de prévention et d'incitation des professionnels pour modifier leurs comportements en matière de déplacements professionnels. Il sera également important de recenser auprès des personnels leurs besoins et priorités en matière de mobilité afin d'être pertinents et de donner une nouvelle impulsion dans nos actions futures.

Les actions retenues :

- Réaliser une enquête sur la mobilité auprès des professionnels
- Développer des opérations de communication sur la mobilité (modalités d'accès au campus, covoiturage, développement d'un réseau interne d'ambassadeurs...)
- Développer la promotion de l'activité physique auprès des professionnels

Objectif 2

Favoriser le développement de la mobilité à vélo

Dans le prolongement des actions déployées par les collectivités locales et au regard des aménagements réalisés autour et au sein même du campus, il apparait opportun de développer des initiatives spécifiques en faveur de l'utilisation du vélo. Pour cela, de nouvelles actions très concrètes ont été identifiées permettant d'aller plus loin dans le soutien de la mobilité douce à vélo.

- Réaliser des opérations « découverte et entretien de vélos »
- Etudier la faisabilité d'une mise à disposition d'une petite flotte de vélos électriques pour les déplacements professionnels courts
- 🗦 Installer des prises pour recharger les vélos dans le local dédié du bâtiment A

Objectif 3

Favoriser la mobilité en transports en commun, covoiturage et véhicule électrique

La création d'une navette de tram-bus desservant les bâtiments A et B de l'ICM en 2025-2026 permettra une meilleure accessibilité du campus en transport en commun.

Par ailleurs, d'autres dispositifs permettent de se déplacer de façon plus « propre ». Le covoiturage ainsi que les modalités d'accueil des véhicules électriques seront optimisés dans le cadre notamment des futurs projets d'aménagements extérieurs du campus.

- Accompagner la mise en œuvre du projet navette tram-bus
- 🗦 Étudier l'opportunité d'augmenter les places dédiées au covoiturage sur le campus
- Etudier l'installation des bornes de recharge pour les véhicules électriques